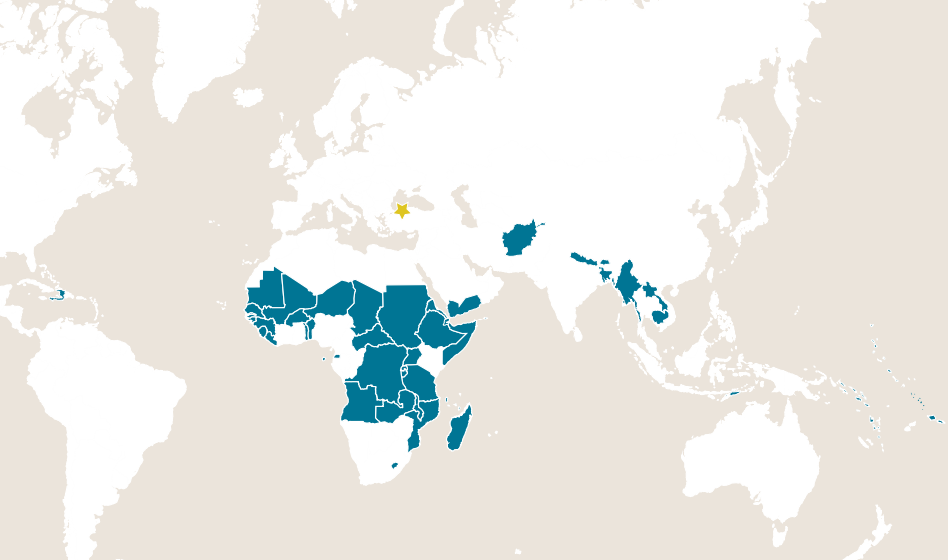


QUATRIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

ISTANBUL, TURQUIE DU 9 AU 13 MAI 2011



Bureau du Haut Représentant pour les pays
les moins avancés, les pays en développement
sans littoral et les petits États insulaires en
développement des Nations Unies



PMA IV



« Les PMA représentent le segment le **plus pauvre et le plus vulnérable** de l'humanité. Ils restent à l'épicentre de l'urgence de développement. »

- BAN KI-MOON, Secrétaire général des Nations Unies, septembre 2010

« Les modalités actuelles de la coopération internationale au développement ne suffisent pas à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Elles doivent être complétées par des **investissements productifs** générant de la richesse et de l'emploi et par l'intégration des pays vulnérables au système de **commerce mondial** d'une manière juste, équitable et transparente.

L'intégration régionale et le renforcement de la coopération Sud-Sud sont un autre moyen d'assurer un développement intégré dans les pays les plus vulnérables. Le renforcement des capacités productives, **le commerce comme moteur de la croissance**, et la **révolution verte** sont en effet les priorités de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. »

- CHEICK SIDI DIARRA, Sous-Secrétaire général et haut représentant pour les pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (Tanger, Maroc, novembre 2010)

TABLE DES MATIÈRES

Mandat législatif [4]

Objectifs [4]

Les 48 pays les moins avancés [6-7]

Processus préparatoire [8]

Une conférence en quatre volets [9]

Diagramme de la Conférence [10-11]

Participation [12]

Groupe de personnalités éminentes [13]

Contexte [14]

UN-OHRLLS [15]

Information de contact [quatrième de couverture]



MANDAT LÉGISLATIF

Dans sa résolution 63/227 de 2008, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA IV). La Conférence est la première grande réunion sur le développement de la nouvelle décennie et relève le défi le plus important dans la lutte mondiale contre la pauvreté. La Résolution 64/213 de 2009 a désigné le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement comme le point focal pour la préparation de la Conférence, et a accepté la proposition soumise par la République de Turquie d'accueillir la Conférence.

OBJECTIFS

La Conférence PMA-IV et le processus préparatoire y conduisant vont : évaluer dans son ensemble la mise en œuvre par les PMA et leurs partenaires de développement du Programme d'action de

Bruxelles pour les PMA pour la décennie 2001-2010 ; partager les meilleures pratiques et les leçons apprises ; identifier les nouveaux défis et opportunités pour les PMA et les mesures requises aux niveaux national et international pour y répondre efficacement ; réaffirmer l'engagement pris par la communauté internationale lors des grandes Conférences des Nations Unies et des réunions au sommet en vue de répondre aux besoins particuliers des PMA ; mobiliser des mesures de soutien et des actions internationales en faveur des PMA, et, à cet égard, formuler et adopter un nouveau partenariat entre les PMA et leurs partenaires de développement.

La Conférence qui se tiendra à Istanbul en Turquie entre les 9 et 13 mai 2011 devrait élaborer un nouveau programme d'action pour le développement des PMA et déterminer le modèle de développement des années à venir. Les principaux objectifs des dix prochaines années doivent inclure **la réduction de moitié** du nombre de personnes souffrant de la pauvreté et de la faim ainsi qu'une évolution rapide vers **l'autosuffisance nationale**, notamment grâce à la constitution d'une masse critique d'infrastructures physiques et sociales, le soutien d'une révolution agricole et l'établissement de capacités productives susceptibles de créer des emplois. En outre, **une bonne moitié des PMA** doivent être en mesure de s'émanciper de cette catégorie au cours des dix prochaines années.

PRINCIPAUX DOMAINES DE PROGRÈS POUR LES PMA :



**CAPACITÉS
PRODUCTIVES**



**AIDE
PUBLIQUE AU
DÉVELOPPEMENT**



**INVESTISSEMENTS
DIRECTS
ÉTRANGERS
DE QUALITÉ**



**AGRICULTURE
ET SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE**



COMMERCE



**CHANGEMENT
CLIMATIQUE**



**ACCÈS
UNIVERSEL
AUX SERVICES
ESSENTIELS**

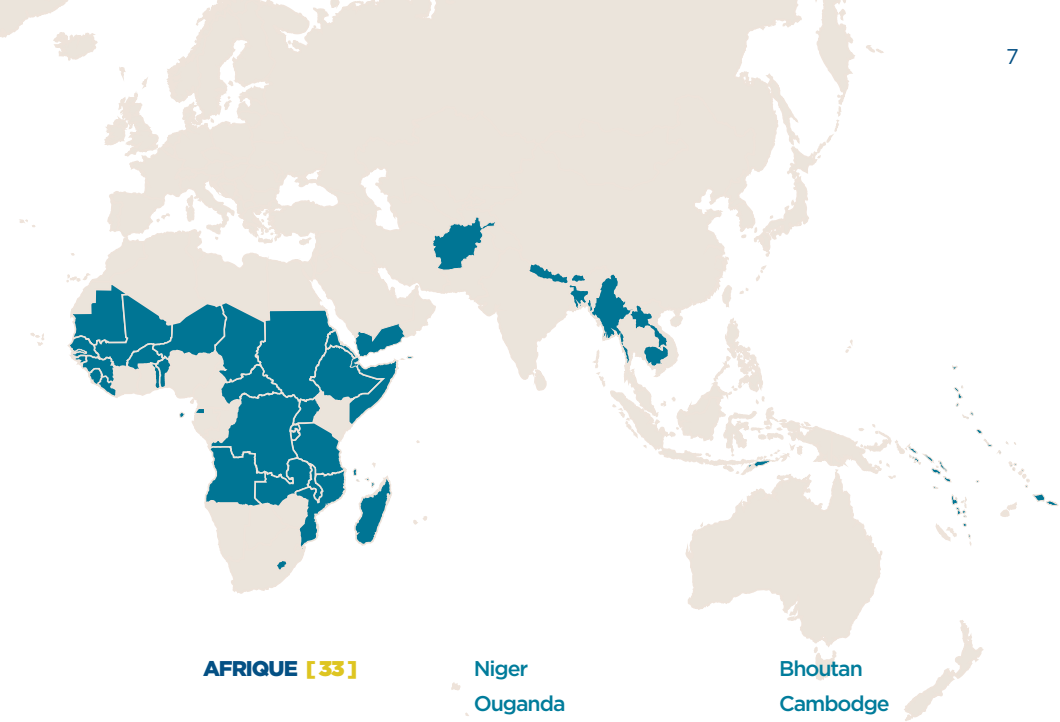


LES 48 PAYS LES MOINS AVANCÉS

Les PMA sont les pays les plus vulnérables aux catastrophes naturelles et liées au changement climatique. Leur population combinée de 885 millions de personnes, dont 75 pour cent vivent avec moins de 2 dollars par jour, souffre de maladies éradiquées depuis longtemps dans d'autres parties du monde. La plupart des PMA est en difficulté pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, il est ainsi essentiel que des progrès soient réalisés pour la réussite de la campagne des OMD.

Technologies rudimentaires, infrastructures physiques déficientes et approvisionnement énergétique peu fiable nuisent à la compétitivité mondiale, mais il existe aussi un grand potentiel de développement.

- Stimulés par une envolée des prix des produits de base, les PMA ont connu une croissance annuelle de 6 ou 7 pour cent pendant la plupart de la décennie, et, même au cours de la profonde récession de 2009, leurs économies sont parvenues à progresser de plus de 4 pour cent.
- La plupart de leurs gouvernements ont introduit des réformes favorables aux investisseurs et disposent d'une main-d'œuvre jeune et créative.
- Le commerce et les investissements entrants sont à la hausse.
- Leurs sols détiennent une part importante des minéraux et ressources stratégiques mondiales : pétrole, gaz, charbon, or, argent, diamants, bauxite, cobalt, uranium et coltan.
- Les PMA disposent aussi de vastes étendues de terres arables ; des forêts tropicales qui repoussent le réchauffement climatique et préservent une grande biodiversité ; d'abondantes sources d'énergies renouvelables; d'énormes réserves d'eau douce et de précieuses ressources marines et côtières.



AFRIQUE [33]

Angola
Bénin
Burkina Faso
Burundi
Comores
Djibouti
Érythrée
Ethiopie
Gambie
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Lesotho
Liberia
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Mozambique

Niger
Ouganda
Rwanda
São Tomé et Príncipe
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Tchad
Togo
République centrafricaine
République démocratique du Congo
République-Unie de Tanzanie
Zambie

ASIE [14]

Afghanistan
Bangladesh

Bhoutan
Cambodge
Iles Salomon
Kiribati
Myanmar
Népal
Samoa
République démocratique populaire du Laos
Timor-Leste
Tuvalu
Vanuatu
Yémen

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES [1]

Haiti

PROCESSUS PRÉPARATOIRE

Les préparations au niveau national ont permis aux 48 pays les moins avancés d'évaluer les résultats du Programme de Bruxelles au niveau des pays et de recommander des mesures supplémentaires dans le cadre de leurs priorités nationales respectives.

Lors des préparations au niveau régional, les PMA ont pu partager leurs expériences, discuter des défis et possibilités communs, et identifier les mécanismes régionaux, notamment les institutions régionales susceptibles d'y répondre.

Les examens thématiques à l'échelle mondiale ont permis aux agences des Nations Unies et aux autres organisations internationales d'offrir leurs expertises dans leurs domaines respectifs.

Deux réunions du Comité préparatoire intergouvernemental (PrepCom) sont chargées d'élaborer le communiqué final de la Conférence d'Istanbul.

- La première PrepCom, qui s'est tenue entre les 10 et 14 janvier 2011 à New York, a élu l'ambassadeur de Finlande Jarmo Viinanen à la présidence du processus de PrepCom.
- La deuxième PrepCom aura lieu du 4 au 8 avril à New York et sera précédée le 1er avril de rencontres interactives de la société civile avec les États membres.



UNE CONFÉRENCE EN QUATRE VOILETS

Un volet **intergouvernemental** impliquant les gouvernements des PMA et leurs partenaires de développement ;

Un volet **parlementaire** impliquant des membres de la législature des PMA et leurs partenaires de développement sera organisé en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP) ;

Un volet de la **société civile** consacré aux activités menées par les organisations de la société civile, y compris les ONG, les universités, les médias et les fondations, sera organisé en coopération avec l'Organisation des Nations Unies ;

Un volet du **secteur privé** impliquant les activités menées par les acteurs du secteur privé sera organisé en coopération avec l'Organisation des Nations Unies.





QUATRIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

SÉANCE PLÉNIÈRE

du 9 au 13 mai 2011 à Istanbul en Turquie

COMITÉ DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE

du 9 au 13 mai 2011 à Istanbul en Turquie

TABLES
RONDES
THÉMATIQUES
ET PANNEAUX
PARALLÈLES

FORUM
PARALLÈLE DES
PARLEMENTAIRES
POUR LES PMA

FORUMS
PARALLÈLES
DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE ET DU
SECTEUR PRIVÉ

AUTRES
ÉVÉNEMENTS
PARALLÈLES
ET SPÉCIAUX

PROCESSUS PRÉPARATOIRE

COMITÉ PRÉPARATOIRE INTERGOUVERNEMENTAL

du 10 au 14 janvier et du 4 au 8 avril 2011 à New York aux États-Unis

ACTIVITÉS PRÉ-
CONFÉRENCE SUR DES
THÈMES CHOISIS
2010 - 2011

ÉVÉNEMENT PRÉ-
CONFÉRENCE DE LA
SOCIÉTÉ CIVILE
2010

RÉUNION RÉGIONALE
D'ÉVALUATION EN
AFRIQUE
du 8 au 9 mars 2010,
Addis Ababa, Ethiopie

RÉUNION RÉGIONALE
D'ÉVALUATION EN
ASIE ET RÉGION PACIFIQUE
du 18 au 20 janvier 2010,
Dhaka, Bangladesh

MANIFESTATIONS
DE SENSIBILISATION
ET INITIATIVES
2009 - 2011

PROCESSUS
INTERGOUVERNEMENTAUX PERTINENTS
ET ÉVÉNEMENTS
MONDIAUX*
2009 - 2011

PRÉPARATIONS AU NIVEAU DES PAYS
2009 / 2010

*Les processus intergouvernementaux pertinents au sein de l'ECOSOC, de l'Assemblée générale, de la CNUCED, de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques et du Sommet des Nations Unies sur les OMD.

PARTICIPATION

L'ensemble du processus préparatoire de la Conférence est conçu pour être inclusif et transparent, afin de promouvoir le dialogue entre toutes les parties prenantes - gouvernements, société civile, secteur privé, associations professionnelles, organisations philanthropiques et sans but lucratif, parlementaires, universitaires et médias. L'ensemble du système des Nations Unies participe activement à toutes les phases du processus d'Istanbul par l'intermédiaire du Groupe consultatif interorganisations.

GROUPE DE PERSONNALITÉS ÉMINENTES

Le Secrétaire général a nommé un Groupe de personnalités éminentes pour plaider en faveur des PMA au cours du processus d'Istanbul. Ces membres, choisis en fonction de leur reconnaissance internationale, de leur expertise et de leur engagement élevé en faveur du développement, sont également mandatés pour soumettre au Secrétaire général leur propre perspective sur les défis et les possibilités de développement des PMA par le biais d'un *Rapport du Groupe de personnalités éminentes*.

Les deux coprésidents du groupe sont : Alpha Oumar Konaré, ancien Président de la République du Mali, et James Wolfensohn, président et chef de la direction de Wolfensohn & Company et ancien président de la Banque mondiale.



CONTEXTE

À partir de 1981, trois conférences mondiales ont attiré l'attention sur la situation des PMA.

L'Assemblée générale a convoqué la première Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés à Paris en 1981 pour répondre aux besoins particuliers des PMA.

Pour continuer de souligner la nécessité de mesures spéciales pour ces pays, l'Assemblée générale a convoqué la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, également à Paris, en 1990. Ses résultats ont été énoncés dans la Déclaration et le Programme d'action de Paris en faveur des pays les moins avancés pour les années 1990.

La troisième Conférence organisée à Bruxelles, en Belgique, en 2001, a adopté le Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA pour la décennie 2001-2011.

La quatrième Conférence sera convoquée au niveau des chefs d'État et de gouvernement et organisée par le gouvernement turc à Istanbul. Elle devrait adopter de nouvelles mesures visant à promouvoir le développement durable dans les pays les moins avancés au cours de la prochaine décennie.



UN-OHRLLS

Le Bureau des Nations Unies du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLLS) a été désigné par l'Assemblée générale en tant que coordinateur de la Conférence et de ses activités préparatoires.

L'UN-OHRLLS a été créé par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2001 dans sa résolution 56/227. Ses fonctions ont été recommandées par le Secrétaire général dans le paragraphe 17 de son rapport A/56/645.





INFORMATION DE CONTACT

**BUREAU DU HAUT REPRÉSENTANT POUR LES PAYS
LES MOINS AVANCÉS, LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
SANS LITTORAL ET LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN
DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES**

One United Nations Plaza
12ème étage
New York, NY 10017

Tél. : 917-367-6006

Télécopie : 917-963-0419

Courrier électronique : ohrlls-unhq@un.org